

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. **Débitrice: Bifibois Sàrl**, Av. de Beaulieu 1, 1890 St-Maurice

Déclaration de faillite: 24.09.2012
Suspension de faillite: 17.10.2012

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 05.11.2012

5. Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But : exploitation d'une entreprise de construction dans le secteur du bois, y compris transports en tous genres, en particulier dans le domaine de la construction

Office des faillites St-Maurice Ch. Papilloud, préposée 1890 St-Maurice

00826715